

Image not found or type unknown



Contrat ponctuel pour un tiers sans statut professionnel ?

Par **wib**, le **14/07/2009** à **17:23**

Bonjour,

J'aimerais savoir s'il est possible de sous-traiter une partie d'un travail (dans le domaine du design) à un tiers, qui n'a pas de statut professionnel. Par exemple sous forme de contrat ponctuel, exceptionnel, etc..? Si cela existe je n'en connais pas la forme.

Si cela est possible, quel sera le statut du tiers?

Cordialement,
WB